

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE Mensuel

n°210
MARS 2020

www.ville-lacrecche.fr •  Ville de La Crèche

• p.3

L'intercommunalité :
ce qu'il faut savoir

• p.2

Élection du Maire
du CMJ

• p.7

40 entreprises
présentes au job dating





L'édito du Maire

En février, nos équipements municipaux et intercommunaux ont accueilli de nombreuses manifestations, organisées par les associations locales. À l'Hélianthe, succès pour la soirée avec Julien Courbet, préparée par le comité des fêtes. De même pour la représentation des Jeunesses Musicales de France, ainsi que pour la chorale de l'école François Airault. Au gymnase de Chantoiseau, toujours autant utilisé en dehors du temps scolaire, les manifestations sportives ont rassemblé des centaines de participants. Bravo aux clubs locaux et à leurs bénévoles - la Flèche Créchoise, l'Envolée Créchoise, K'Danse, le krav maga et le Roller - qui ont animé la vie locale pendant ce mois de février. Sur le plan municipal, notamment au Conseil Municipal des Jeunes, Zélie Boutin a été élue Maire et Maëli Prévoté Adjointe au Maire. Souhaitons à ces 2 nouvelles responsables pleine réussite dans leurs fonctions et de faire du CMJ une instance d'informations, d'échanges, de propositions et d'actions en faveur de la jeunesse Créchoise. Quant au dernier Conseil Municipal de la mandature, il s'est déroulé le 13 février dernier. L'occasion de rappeler les activités des 6 dernières années : 54 réunions de l'assemblée, 306 séances de commissions municipales et 54 instances paritaires. Tous les élus ont été remerciés pour leur assiduité, leur participation aux réunions et manifestations et surtout pour leur engagement et leur action en faveur de la Ville et de ses citoyens.

En mars, la vie locale se poursuit avec un calendrier chargé : le carnaval, organisé par le comité des fêtes, la Nuit du cinéma, la prestation du Trio Mélisse et le début des représentations théâtrales des Chats Pitres. Enfin, le dimanche 15 mars, de 8 h à 18 h, les 4 bureaux de vote de la Commune seront ouverts pour permettre aux 4638 électeurs inscrits de participer aux élections municipales et communautaires. Un bon mois de mars à tous !

4 638
ÉLECTEURS

Philippe MATHIS

Maire de LA CRÊCHE

RETOUR SUR



Le Maire et le 1^{er} Adjoint du CMJ sont élus

Depuis septembre 2019, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) siège à la Mairie. Composé de 15 élus titulaires et 5 suppléants, ceux-ci sont passés aux urnes, vendredi 7 février, afin d'élire leur Maire et son Adjoint.

Après une période de prise de fonction du nouveau CMJ, les jeunes ont pu faire connaissance, échanger et déjà participer à certains événements, tels que le marché de Noël et les différentes cérémonies officielles. Les élus ont également poursuivi des projets déjà initiés sous la précédente mandature, comme le concours des maisons décorées.

Avant le vote, chaque candidat s'est présenté et a expliqué les motivations qui l'ont poussé à postuler aux fonctions de Maire et de 1^{er} Adjoint. Suite au dépouillement, Zélie Boutin,

élève en 6^{ème} au collège Jean Vilar, a été élue Maire et Maëli Prévoté, en CM2 à Boisragon, 1^{ère} Adjointe.

À noter que depuis la mise en place du CMJ, en 2012, la fonction de Maire a été occupée exclusivement par des jeunes filles et cette nouvelle élection n'a pas dérogé à la règle. Zélie Boutin a été élue dès le premier tour avec plus de la moitié des voix. Elle succède ainsi à sa sœur, Maxie Boutin et occupera cette fonction jusqu'en juin 2021. Un jus de fruit d'honneur a clôturé cette séance du CMJ.



Incivilités

Vandalisme et dépôts sauvages



Une cabane à livres abîmée

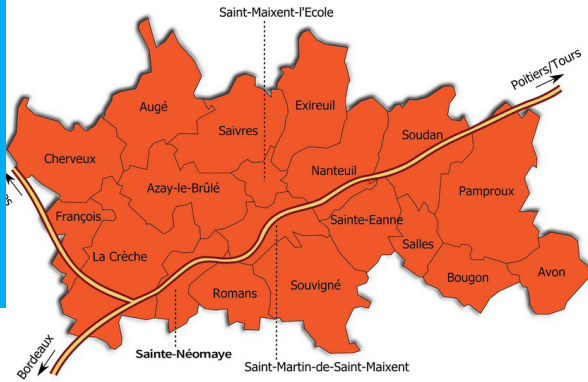
Pour la 3^{ème} fois, la cabane à livres située sur le cheminement piétonnier des Brangeries a été de nouveau vandalisée. Une drôle de façon de considérer l'accès à la lecture gratuite pour tous !

3 dépôts sauvages recensés

De nouveaux dépôts sauvages ont récemment été constatés par les habitants : 2 en centre-bourg, en face du parking de la gare et à côté de la table de pique-nique, située au pont de la Basse Crèche et enfin, en forêt, à proximité de Boisragon. Merci aux personnes qui signalent ces dépôts et qui communiquent des informations. Une nouvelle plainte a été déposée par le Maire auprès de la Gendarmerie Nationale de Saint-Maixent-l'École.

COUP DE GUEULE

VIE MUNICIPALE



L'intercommunalité : ce qu'il faut savoir

Dans les Communes de plus de 1 000 habitants, les Conseillers communautaires sont élus dans le cadre de l'élection municipale. Les électeurs auront donc à choisir, les 15 et 22 mars, une liste de candidats au siège de Conseiller communautaire, en plus des Conseillers municipaux.

L'intercommunalité permet aux Communes de se regrouper au sein d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) pour assurer ensemble certaines prestations, pour élaborer des projets de développement économique, d'urbanisme ou d'aménagement... La mise en commun des moyens permet alors l'investissement et la gestion du service.

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre exerce, à la place des Communes membres, des compétences de 3 types : obligatoires, optionnelles et facultatives.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire (SCOT, PLUi)
- Développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Déchets ménagers
- Eau et assainissement

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- France services (ex-MSAP)

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Aménagement numérique du territoire
- Infrastructures de charge pour les véhicules électriques ou hybrides



Le Conseil communautaire

Il est composé de représentants de chaque Commune
Le nombre de Conseillers communautaires passe de 48 à 45 (arrêté préfectoral du 18 octobre 2019)
Le nombre de Conseillers par Commune est défini en fonction du nombre d'habitants
7 Conseillers communautaires pour La Crèche
C'est l'organe décisionnaire de l'intercommunalité



Le Bureau communautaire

Définit l'ensemble des activités de l'intercommunalité
Vérifie l'exécution des décisions déjà votées
Fait des propositions au Conseil communautaire
Le Président et les Vice-Présidents sont désignés par l'assemblée



ÉLECTIONS MUNICIPALES : INFORMATIONS PRATIQUES

Bureaux de vote

Le bureau de vote auquel chaque électeur est rattaché est inscrit sur sa carte d'électeur.

- N°1 : cantine scolaire (1236 électeurs inscrits)
- N°2 : salle de Chavagné (936 électeurs inscrits)
- N°3 : salle de Champcornu (1124 électeurs inscrits)
- N°4 : salle des halles (1342 électeurs inscrits)

Soit un total de 4638 électeurs au 28 février 2020.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h, les dimanches 15 et 22 mars (en cas de 2^{ème} tour).

Cartes d'électeurs

Les nouveaux inscrits ont reçu leur carte à leur domicile. Pour les électeurs déjà inscrits, utiliser l'ancienne carte.

Pièces justificatives

Au moment du vote, il sera demandé aux électeurs de justifier leur identité (carte nationale d'identité, passeport, ...). Pour connaître la liste des pièces justificatives acceptées, consultez l'arrêté ministériel du 16 novembre 2018.

Attention, le permis de conduire "cartonné rose", le permis de chasser "cartonné vert", la carte de famille nombreuse SNCF, et la carte de combattant de couleur chamois ou tricolore ne sont plus admis comme pièces justificatives.

Informations complémentaires

www.ville-lacrecche.fr



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT VAL DE SÈVRE

Création : 1^{er} janvier 2014

Communes membres : 19 Communes = anciennes Communes des Communautés de Communes Arc en Sèvre et Val de Sèvre + Avon et Salles

Population : 31 000 habitants

en bref

TRAVAUX

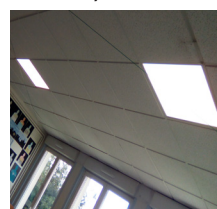


Finition des talus
rues de Barilleau et des Écoles : bâches de protection et plantations arbustives. 1000 arbustes plantés.

Destruction de l'ancien transformateur électrique, rue du Marché, par la société Enedis.



Remplacement d'éclairages au cinéma et à l'école François Airault par des lampes leds.



Poursuite de l'aménagement des espaces extérieurs de l'Ehpad

L'entreprise Jardin Loisir paysage et le service municipal des espaces verts réalisent des travaux pour aménager le terrain de 3 000 m² pour les pensionnaires de l'Ehpad des Rives de Sèvre : chemins piétonniers, garde-corps, nouveaux bancs adaptés, terrain de boule, bacs de plantation en hauteur, végétaux. Le chantier, débuté l'an dernier, a repris.



Taille des arbres et haies par les services de la voirie, des espaces verts et l'Établissement Public Communal de Niort pour Personnes Handicapées (EPCNPH).



VIE CRÊCHOISE



Succès de la chorale de l'école François Airault

La chorale annuelle de l'école élémentaire du bourg s'est déroulée devant une salle comble, jeudi 20 février, en soirée, à l'Hélianthe.

230 élèves, du CP au CM2, ont chanté devant un public de plus de 500 personnes, composé de parents et de familles, un répertoire haut en couleurs. De "New York avec toi" à "Voyage Voyage", en passant par "Santiano" ou encore "Highway to hell", les tableaux se sont succédé sur scène.

Catherine Hecquard, Directrice de l'école de musique municipale et intervenante en chant choral auprès des écoles, signalait à cette occasion sa dernière représentation du genre, avant son départ à la retraite, à la

rentrée prochaine. Elle a reçu, avec beaucoup d'émotion, une rose de chaque élève et chaque enseignant.

Philippe Mathis, Maire et Hélène Havette, son Adjointe en charge des écoles, assistaient également à cette représentation.

Catherine Nédélec, Directrice de l'établissement, les enseignants, les enfants et leurs familles ont activement participé à la réalisation de ce spectacle qui, comme chaque année, a remporté un vif succès.

Le périscolaire en visite à l'Hôtel de Ville

Lundi 10 février, une vingtaine d'enfants de l'accueil périscolaire élémentaire bourg ont investi la Mairie pour une visite guidée.



Sur leur initiative, ils avaient écrit un courrier officiel de demande au Maire, afin de découvrir les lieux (salle du Conseil Municipal, salle des mariages, bureaux) et les fonctions de la collectivité. Ainsi, Philippe Mathis, Maire et Hélène Havette, Adjointe en charge des écoles, leur ont parlé des rôles des élus, de l'état civil et de ses registres, sans oublier un petit rappel historique. Cet éveil à la citoyenneté a suscité la curiosité des jeunes et entraîné une avalanche de questions auxquelles les élus ont répondu avec plaisir.



RENCONTRE INTERSITES DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Mardi 4 février, une rencontre des 3 sites élémentaires a eu lieu sur le thème "funny games", au gymnase de Chantoiseau.

Ainsi, 64 enfants se sont retrouvés autour de jeux aussi rigolos que leurs noms : "twerk pong", "pousse ta balle", "relais carnaval", "air-hockey", "accroche ton post-it" et "relais chenille". Une rencontre dans la bonne humeur qui permet régulièrement aux enfants des différents sites de se rencontrer et nouer des liens.

3 questions à...

Elisabeth Le Ny, Directrice du multi-accueil Ribambelle



Qu'est-ce qu'un multi-accueil ?

Il s'agit d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant pouvant recevoir des enfants avant leur entrée à l'école de façon **régulière** ou **occasionnelle**.

L'accueil régulier se fait sur la base d'un contrat mensuel, de quelques heures à 5 jours par semaine. Il n'est pas nécessaire d'avoir un emploi pour bénéficier de ce type de contrat.

Ribambelle propose aussi de l'accueil dit "occasionnel" pour quelques heures, une demi-journée, une journée ou plus, selon vos besoins.

Il est important de noter, qu'à la diffusion d'une garderie, l'équipe pédagogique d'un multi-accueil s'appuie sur un **projet pédagogique**, basé notamment sur le jeu et la motricité libre, en respectant le développement de chaque enfant. Nous pratiquons aussi la Communication Gestuelle associée à la Parole, l'écoute et la prise en compte des émotions, le portage physiologique...

Qui peut en bénéficier ?

Les familles résidant sur La Crèche, François ou Azay le Brûlé. Et contrairement aux idées reçues, la crèche n'est pas réservée aux familles dont les parents travaillent. Les enfants dont les parents sont en recherche d'emploi ou en congé parental peuvent bénéficier d'un contrat d'accueil adapté.

Quand se font les inscriptions ?

Le plus tôt possible pour les enfants de moins d'1 an.

Cependant, si l'enfant à 1 an et plus en septembre, il est d'ores et déjà possible de le pré-inscrire pour la rentrée 2020.

Quelle que soit la situation professionnelle et familiale, chaque demande peut être étudiée sur simple appel téléphonique.

Informations complémentaires :
www.ville-lacrecche.fr

Tél. 05 49 25 02 26
Mail : ribambelle@ville-lacrecche.fr

Campagne de stérilisation des chats errants

La 2^{ème} campagne de stérilisation de chats errants va prochainement débuter. Aussi, si vous constatez la présence d'animaux, isolés ou en groupe, dans votre rue ou votre quartier, contactez la Mairie.

Renseignements complémentaires :

www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vivre au quotidien>Environnement.





"Poésie de fleurs" inaugurée

Vendredi 7 février, Florence Métayer, fleuriste installée avenue de Paris, à côté de l'Hôtel de Ville, a inauguré sa boutique entièrement rénovée.

Après des travaux de relooking, les 2 salles du magasin mettent en valeur les fleurs fraîches et les compositions florales. Philippe Mathis, Maire, accompagné d'élus de la Commune, d'Hélène Havette, Conseillère départementale et de Véronique Dupuy, déléguée de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ont souligné l'accueil toujours chaleureux de cette boutique. Ces travaux ont été encouragés par l'État et la Communauté de Communes, par l'attribution d'une subvention de 8 000 €.

De nouveaux commerçants aux halles du marché

Dimanche 23 février, les commerçants, les habitués du marché dominical et la Municipalité étaient réunis autour de Béatrice et Thierry Gautier, poissonniers, afin de les remercier de leur présence au sein de la Commune depuis 40 années et surtout de leur fidélité.



Le couple vient en effet de prendre une retraite bien méritée et laisse son banc à Yoann et Aurélien Alleau, qui ont déjà investi les lieux avec une très grande variété de produits de la mer, directement du pêcheur au consommateur. Leur enseigne, Le cri des Flots (Fouras), sera présente sous les halles de la Crèche les dimanches et mardis matins.

ASSOCIATIONS

1^{er} février

Défi des Maîtres de la Flèche Créchoise

Les 48 meilleurs archers du Département en 2019 se sont affrontés, à 18 mètres, à l'arc classique, arc nu ou arc 3 poulies. Une belle animation à l'initiative du Comité départemental des Deux-Sèvres de tir à l'arc, organisée pour la première fois à La Crèche.



2 février



Compétition de GRS

Pour cette 1^{ère} compétition départementale de gymnastique rythmique pour les ensembles, 126 gymnastes se sont présentées devant les juges et le public venu en nombre les encourager. Les trois clubs du Département, Niort, Neuil-Les-Aubiers et La Crèche étaient représentés ainsi que le club de Poitiers.

8 février

Julien Courbet en spectacle à l'Hélianthe

Le groupe Chat Noir animait la 1^{ère} partie de cette soirée, organisée par La Crèche en folie. Puis, Julien Courbet a présenté son one man show, sur le thème de la vie d'un homme qui passe le cap des 50 ans. La compagnie Plein Vent et Chat Noir ont animé la fin de soirée. Le comité des fêtes avait également réservé une surprise à l'humoriste, en lui offrant un panier de spécialités locales et un « joyeux anniversaire » entonné par la salle, à l'occasion de ses 55 ans.



9 février

Concours Révélation de K'Danse



Cette compétition a réuni les écoles L'danse de Champigny (86) et K'Danse La Crèche. 46 élèves ont présenté 40 projets chorégraphiques, en hip-hop, jazz, classique ou contemporain, devant 3 professionnels de la danse.

9 février

Journée self defense de KMSD 79

Olivier Chrétien, spécialiste de techniques de défense et représentant français de Lior Offenbach, expert mondialement connu de la discipline, a animé cette journée, avec une quarantaine de participants. Au programme, les 10 techniques les plus importantes dans la rue et la défense multi-agresseurs.



12 février

Jeunesses Musicales de France

Le beat boxer Kosh s'est produit à l'Hélianthe, avec un spectacle plein d'humour tout en musique bien sûr, devant près de 300 élèves. En 1^{ère} partie, une classe de 6^{ème} du collège Jean Vilar et une classe de CM2 de l'école François Airault ont présenté leur travail, réalisé avec le beat boxer Niortais, Vince, dans la cadre d'ateliers scolaires.



16 février

Finale de roller de vitesse

11 clubs étaient représentés par 120 patineurs dans toutes les catégories. Parmi les clubs présents, Bellac, Montendre, La Tranche-sur-Mer, Niort, Thouars ou encore Villiers-en-Plaine avaient fait le déplacement. Cette finale, organisée par le Roller Créchois, était la septième étape pour les patineurs, afin d'essayer d'obtenir des podiums régionaux.



**VIE
MUNICIPALE**En ligne : www.ville-lacrecche.fr**Subventions attribuées****District de football des Deux-Sèvres**Eclairage stade Groussard : **13 200 €****Subventions versées****Conseil départemental**Utilisation des stades par les collégiens : **1 944 €**Travaux rue de Barilleau : **50 000 €****Fondation du Patrimoine**Mécénat orgue de l'église : **11 404 €****Caisse d'allocations familiales**Prestation de service RAMi : **11 588 €****ASP**Fonds de soutien activités périscolaires : **8 917 €****Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité****Liste «Un cœur pour la Crèche»****Après modifications, le PLUI, c'est OUI**

Suite aux nombreuses réunions, concertations, avis de personnes publiques, enquête publique, remarques du Préfet, de l'Etat et du Commissaire Enquêteur, le Conseil Communautaire du 29 janvier 2020, a tenu compte de toutes les remarques et recommandations, en particulier :

- réduction significative de la consommation d'espaces agricoles et naturels
- suppression des zones U dans les hameaux de tailles petite et moyenne
- éloignement, réduction ou suppression des zones AEOL (éolien) adopté très contestées

Le Conseil Communautaire a voté la suppression des zones AEOL à La Crèche et l'abandon des futurs projets éoliens dont faisait partie celui de notre commune. Ce qui a provoqué la colère du Maire de La Crèche, défendant envers et contre tous son projet éolien, mettant en cause le Président de la Communauté de Communes qui lui répondra point par point. La longue diatribe outrancière de notre Maire sur de nombreux points a été repoussée de manière franche et massive par le Conseil Communautaire.

Le PLUI est donc adopté, malgré les absences des élus de Saint-Maixent et le vote contre de 4 des élus (tous de la majorité) sur 6 de La Crèche ; le Préfet dispose de deux mois pour exercer son contrôle de la légalité ainsi que les administrés pour faire un recours.

La qualité de l'air avenue de Paris

Bingo ! La Sté ATMO a installé son appareil à l'endroit même où ironiquement nous l'avions suggéré dans un précédent article pour obtenir des résultats acceptables pour sa 2^{ème} campagne de mesure. Malgré cela, il ressort quand même de son rapport des résultats plus que médiocres. Nous avons interrogé la majorité sortante sur les actions qu'elle envisagerait pour réduire cette pollution. **A cette question, pas de réponses !**

Clap de fin de mandat

Tout d'abord, nous adressons nos remerciements aux Créchois(es) qui nous ont manifesté leur soutien durant ces 6 années. En dépit d'attaques répétées et d'agressivité soutenue, nous avons pu faire avancer nos idées défendues par bon nombre de Créchois(es) : le maintien des rythmes scolaires et de la bourse au permis de conduire, la défense des migrants ; nous avons plaidé, sans être entendu, pour la défense d'un *environnement de qualité* (agenda 21, déplacements doux, contournement de la ville, centre-ville réhabilité, qualité de l'air, maintien de la piscine). Nous avons alerté le Maire sur le *mal-être du personnel*, nous avons appuyé la mise en place d'un diagnostic des risques psycho-sociaux. Certains d'entre nous ont été associés au travail du cabinet retenu. Mais nous regrettons que tout ce qui a été produit n'a jamais été présenté ni validé en séances de conseil municipal ; Nous espérons que les actions ont porté leurs fruits pour le bien-être du personnel.

Nous avons argumenté et été contre la décision du Maire de vouloir à tout prix armer le policier municipal. D'ailleurs, à ce propos, qu'en est-il aujourd'hui ? Pas d'information, Pourquoi ? Ensuite, nous avons des pensées fraternelles envers celles et ceux qui sont parti(e)s en cours de mandat et tout particulièrement envers notre policier municipal disparu dans des circonstances dramatiques ainsi que Claude Busserolle, notre ancien Maire qui a animé la vie locale durant des années et qui fut trop souvent victime de quolibets et de propos violents.

Enfin, à la veille d'un nouveau mandat, nous formulons le vœu que les nouveaux élus fassent preuve de plus d'écoute, de tolérance et d'humanité, que soit favorisé le partage d'initiatives pour tous les élus et que soit développée la participation des Créchois(es) à la vie de la cité afin de réinventer la pratique démocratique et mieux défendre les valeurs républicaines.

A votre écoute : S.GIRAUD, G.GRETHIER, E.GROUSSET, C.HERAUD, O.PROUST, A.VAL

Liste «Citoyens plus proches de vous»**Dernière page éditoriale des "citoyens plus proches de vous"**

Seule contre tous j'aurais pu démissionner mais je suis quelqu'un d'expérience, j'ai voulu connaître les suites d'une élection. J'avoue que j'ai été servie !

Au delà des mensonges et de l'hypocrisie, j'ai pu me faire une opinion, concernant les actes et dépenses de notre actuelle majorité municipale. La conclusion est décevante. A noter que plus de la moitié de cette majorité ne se représente pas, pourquoi ?

Je ne retiendrai de positif que les 6 journées d'informations promulguées par l'association des Maires, très instructives, dont j'ai conservé les rapports...

Pour ceux qui doutent de mes investigations pour l'intérêt général, j'ai créé, il y a une quinzaine d'années, une association pour lutter contre la pollution, comme celle de la casse auto du centre ville qui déversait des produits toxiques directement dans la Sèvre. Seuls les services préfectoraux nous ont écoutés et sont intervenus. **Aucun élu n'a levé le petit doigt pour y mettre fin, et ce sur plusieurs mandats de deux maires différents et de leurs opposants...Maintenant encore aucun effort pour éviter une autre pollution routière sur cette commune malgré ma participation active auprès du Maire et d'autres pouvoirs publics. Pourtant un contournement ne coûterait pas plus cher que le centre aquatique de luxe de Saint Maixent...**

Par ailleurs, cette page éditoriale a été censurée **4 fois** pour des vérités que l'on ne voulait pas qu'elles soient divulguées. Je suis responsable de ce que je dis mais pas de la compréhension du censeur.

Merci de m'avoir fait confiance. Sachez que j'ai fait mon devoir d'élue et mon travail de communication à défaut d'être comprise ! Je n'ai aucun regret à quitter cette fonction...

C.LEVAIN

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
Communauté de Communes
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité
des zones d'activités
Atlansèvre et des entreprises
du territoire sur
le site www.atlansevre.fr
et [f](#) Atlansèvre - pôle
économique.

40 entreprises présentes au job dating

Jeudi 30 janvier, le 3^{ème} job dating, organisé par la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre et le Comité du Bassin d'emploi du Niortais, s'est déroulé à l'Hélianthe.



Près d'une quarantaine d'entreprises du secteur étaient présentes et 135 emplois étaient proposés. Plus de 400 participants en recherche d'emploi ou de mobilité ont pu être reçus par les entreprises des secteurs du transport et de la logistique, de l'industrie, de l'artisanat, filières phares du territoire. Au fil des éditions, l'événement rencontre un succès croissant. En 2019, il a généré une trentaine de recrutements, des entrées en formation et facilité les contacts.

Daniel Jollit, Président de la Communauté de Communes, Cathy Pineau du Comité du Bassin d'emploi du Niortais, Philippe Mathis, Maire de La Crèche, Véronique Dupuy, vice-Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 79, et le service du développement économique de l'intercommunalité ont participé eux aussi à ce rendez-vous annuel, devenu désormais incontournable.



Bonus Drive : covoiturez local !

En octobre dernier, la Communauté de Communes lançait l'application mobile de **covoiturez local**, Bonus Drive, dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial (PCAET). L'application est **gratuite** et destinée aux trajets de **courte distance**, ceux du quotidien : aller au travail, faire ses courses, se rendre à des activités de loisirs, etc.

À télécharger sur Google Play ou sur l'App store.

+ d'infos : cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences > Environnement > Plan climat

Réunion publique d'information

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Mardi 10 mars, à 17 h 30

France services (ex-MSAP), 7 boulevard de la Trouillette à Saint-Maixent-l'École

+ d'infos : www.cc-hautvaldesevre.fr,
rubrique Compétences
> France services

Tél. 05 49 76 79 44

Carnaval du centre de loisirs

Mercredi 19 février, sous le soleil, les accueils de loisirs de la Crèche et de Cherveux se sont rencontrés pour le carnaval : un grand jeu, un défilé et Monsieur Carnaval ont été au programme.

Au total, ce sont 121 enfants qui ont participé. Le bonhomme Carnaval a été fabriqué par les enfants durant 2 mercredis, ils ont écrit leurs vœux et les ont confiés au personnage avant de le faire brûler, en espérant qu'ils se réaliseront...



en ligne

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi a été approuvé par le Conseil communautaire le 29 janvier 2020. Applicable depuis le 18 février 2020, il est consultable en version papier au siège de la Communauté de Communes ou téléchargeable en ligne.

+ d'infos : www.cc-hautvaldesevre.fr,
rubrique Compétences > Urbanisme > PLUi

Zonage d'assainissement des eaux usées

Il a été établi en cohérence avec les objectifs du PLUi et le réseau d'assainissement existant.

+ d'infos : www.cc-hautvaldesevre.fr,
rubrique Compétences > Assainissement > Assainissement collectif.



**MÉDIATHÈQUE
LA RONDE DES MOTS**

Nouveau !

Depuis le 1^{er} février, vous pouvez désormais emprunter **1 DVD de plus par carte**, pour 4 semaines, soit :

- 8 livres + 4 revues + 2 CD + 2 DVD par carte enfant (*gratuit*)
- 8 livres + 4 revues + 2 CD + 2 DVD par carte ado (*gratuit jusqu'à 17 ans*)
- 8 livres + 4 revues + 5 CD + 3 DVD par carte adulte
(Tarif normal : 20€ / Hors communauté : 30€ /
Tarif réduit sur justificatifs: 5€ pour les étudiants,
demandeurs d'emploi, assistantes maternelles,
bénéficiaires du RSA et de l'AAH pour seul revenu).

4 semaines pour tous les documents, c'est plus simple !

Le saviez-vous ?

Le nombre de prêt est cumulable dans **les deux médiathèques intercommunales**. Vous pouvez déposer les ouvrages dans l'une ou l'autre des médiathèques : une navette hebdomadaire permet à chaque établissement de récupérer ses documents. Pratique !

**Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche**

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30
Mercredi 14 h - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Agenda



Sam. 7 mars

CARNAVAL

Organisé par la Crèche en folie
Salle de l'Hélianthe - à 14 h
Ateliers, défilé et film "DiLily
à Paris"
Entrée gratuite

Sam. 7 mars

NUIT DU CINÉMA SPÉCIALE DC COMICS

Cinéma HG Clouzot
À partir de 18 h

Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Mar. 10 mars

RÉUNION PUBLIQUE VAE

Organisée par France services
Saint-Maixent-l'École

Renseignements : www.cc-hautvaldesevre.fr

Ven. 13 mars

DON DU SANG

Organisé par le club Atlansèvre
Entreprises
Bâtiment formation
professionnelle ECF
de 8 h 30 à 11 h 30

Renseignements : www.atlansevre-entreprises.fr

Sam. 14 mars

TRIO MÉLISSE

Organisé par la Municipalité
Saison culturelle
Église ND-des-Neiges
à 18 h 30

Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Dim. 15 mars

ÉLECTIONS MUNICIPALES 1^{ER} TOUR

De 8 h à 18 h

Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Jeu. 19 mars

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

Commémoration du 19 mars
1962
Monument aux morts - à 11 h
Puis à la stèle au rond-point
du 19 mars 1962

Sam. 21 mars

SOIRÉE DANSANTE "POULE AU POT"

Organisée par le P'tit bal
Créchois
Salle de l'Hélianthe
à 18 h 30
Réservations avant le 7 mars

Contacts : 06 63 99 56 64
ou 06 30 72 12 15

Sam. 21 mars

DISCO-ROLLER

Organisé par le Roller Créchois
Gymnase de Chantoiseau
à 20 h 30

Contact : 06 81 53 32 16-
roller.crechois79@gmail.com

Dim. 22 mars

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2^{ÈME} TOUR (si nécessaire)

De 8 h à 18 h

Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Dim. 22 mars

SÉANCE MÉDIUMNIQUE

Organisée par Hashi-Hikari
28 rue HG Clouzot - à 14 h
Réservation obligatoire

Contact : 06 20 26 71 35
hashi-hikari.com/

Ven. 27 mars

CONCOURS DE PALETS

Organisé par l'ACCA La Crèche
Halles du marché - à 19 h
Sur réservation

Contacts : 06 33 84 33 52 /
06 09 82 52 77

3 & 4 avril

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Printemps-été
Organisée par les Dames de
Cœur Créchoises
Salle des halles
Ven. 3/04 : de 9 h à 19 h 30
Sam. 4/04 : de 8 h 30 à 18 h 30

Sam. 4 avril

JOURNÉE DE RETROUVAILLES

Organisée par l'Amicale des
Ardennais en Deux-Sèvres
Restaurant Les Pyramides
à 12 h
Ouvert à tous
Inscription avant le 30/03

Contact : 05 49 25 00 44

Mer. 8 avril

PETIT DE CLOWN

Par Les Matapeste
Organisé par la Municipalité
Saison culturelle
À partir de 3 ans
Salle de l'Hélianthe
à 16 h 30

Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Sam. 11 avril

BALADE-DÉCOUVERTE DE PLANTES

sur la Commune de La Crèche
Organisée par Voisin Voisine
Zéro Déchet
+ atelier de fabrication
d'huiles solarisées avec
Vanessa Mourot, herboriste

Contact : 06 17 53 18 63
Facebook : Voisinvoisine
ZéroDéchet

Du 16 au 26 avril

FESTIVAL CINÉMA PLAY IT AGAIN

Cinéma HG Clouzot

Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Sam. 18 avril

CONCERT LYRIQUE ET ORGUE

Organisé par la Municipalité
Église ND-des-Neiges
à 20 h 30

Renseignements : www.ville-lacrecche.fr



Saison Culturelle



Sam. 14 mars 2020 TRIO MÉLISSE

Église ND-des-Neiges à 18 h 30
Résa : Mairie ou www.ticketmaster.fr

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES LES CHATS PITRES CRÉCHOIS

Les Chats Pitres Créchois présentent
leurs nouveaux spectacles :

Théâtre jeunes : 3 pièces explosives

27 et 28 mars à 20 h 30

29 mars à 14 h 30

Théâtre adultes : Amour et politique

3, 4, 10, 11 avril à 20 h 30

5 avril à 14 h 30

Renseignements :

Mail : leschatspitres.delacrecche@outlook.fr
Tél. 06 63 72 79 79

Facebook Les Chats Pitres Créchois

LE CARNET

NAISSANCES

31 janv. : Quentin SOLIGNY

14 février : Lyam BRIATTE

DÉCÈS

23 fév. : Guy DEFAYE 89 ans

23 fév. : Claudine BOIRON 91 ans

FERMETURE ANNUELLE DU CINÉMA



Du 21 mars au 15 avril inclus